Conformité bancaire

Prévenir et détecter la fraude documentaire

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | BANQ-8992323 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Banque › Conformité bancaire

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner le phénomène de la fraude documentaire
Identifier les faux document
Éviter la mise en jeu de sa responsabilité

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer au sein d'un établissement bancaire

Public concerné

Responsables d'agence bancaire
Chargés de clientèle de réseaux bancaires
Responsables juridiques et juristes de banque
Toute personne confrontée au risque de fraude et souhaitant améliorer sa politique de prévention

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Cerner le phénomène de la fraude documentaire

Connaître les obligations légales

- L'obligation d'identifier le cocontractant
- L'implication pénale

Identifier les différents types de fraudes

- Les infractions : la contrefaçon, la falsification, l'usage frauduleux et l'obtention frauduleuse d'un document

Les acteurs de la lutte contre la fraude documentaire
Étude de cas : analyse commentée de cas de fraude documentaire

Identifier de faux documents

Distinguer les catégories de faux documents

- Les faux justificatifs d'identité
- Les faux justificatifs de domicile
- Les faux justificatifs de travail
- Les faux justificatifs des opérations financières

Procéder à l'identification par un examen visuel

- Recenser les outils de détection disponibles
- Rechercher les anomalies pour chaque document

Étude de cas : examen des documents nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire

Définir la procédure à suivre après la détection d'une fraude documentaire

- Établir une liste des niveaux de contrôle pour chaque document
- Saisir la hiérarchie
- Saisir l'autorité judiciaire
- Rédiger un modèle de saisine

Exercice d'application : identification de la juridiction compétente et analyse de la procédure à suivre pour traiter un cas de fraude

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.